

NOUVELLES ATTESTATIONS DE DEPLACEMENT COVID-19



Vous trouverez ci-après les nouvelles attestations de déplacement.

3 versions peuvent être téléchargées. vous pouvez également remplir en ligne votre attestation numérique sur www.interieur.gouv.fr

Vous pourrez, également, venir retirer vos attestations, version papier, au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouvertures habituelles les mardis et jeudis de 14 h à 18 h 30

- 📄 [Télécharger le fichier «28-11-2020-attestation-de-deplacement-derogatoire.docx» \(192.6 Ko\)](#)
- 📄 [Télécharger le fichier «30-10-2020-justificatif-de-deplacement-professionnel.pdf» \(26.1 Ko\)](#)
- 📄 [Télécharger le fichier «30-10-2020-justificatif-de-deplacement-scolaire.pdf» \(40.7 Ko\)](#)